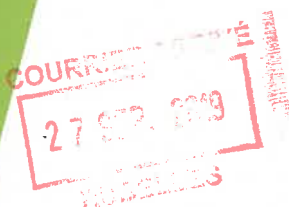


Mairie
A l'attention de Madame le Maire
27 rue de la Faïencerie
77950 RUBELLES



Moret-Loing-et-Orvanne,
le 23 septembre 2019

Objet : Avis sur PLU – Zones humides et biodiversité

Madame le Maire

Faisant suite à votre courrier en date du 4 juillet 2019 et consultés par les services de l'État, nous avons étudié votre projet arrêté de PLU.

Nous avons noté que le PLU prévoit de nombreuses dispositions favorables à la biodiversité, notamment par l'élaboration d'une OAP « Trame verte et bleue » et dans le règlement de PLU (interdiction de plantation d'espèces invasives, plantation d'essences locales et diversifiées, clôture perméable à la petite faune, etc.).

Nous tenons à vous faire part de nos compliments pour ces initiatives.

Nous émettons cependant une remarque dans le rapport de présentation. Ainsi, nous vous saurions gré de bien vouloir supprimer la carte des zones à enjeu (en page 39) issue de notre porté-à-connaissance de 2013. En effet, cette analyse s'appuyait sur une ancienne méthodologie et nous n'arriverions pas aujourd'hui à la même conclusion. Elle peut alors prêter à confusion sur la présence réelle de zones humides sur votre territoire.

En conclusion, nous émettons un avis favorable à votre projet de PLU, sous réserve de la modification à apporter mentionnée précédemment.

Veuillez croire, Madame le Maire, en notre sincère respect.

Christophe PARISOT
Directeur

